

# Comité des Partenaires

**Le 28 février 2023**

# SOMMAIRE

---

**Point n°1 – Projet de Bus à Haut Niveau de Service**

**Point n°2 – Sillages – Point sur la nouvelle DSP**

**Point n°3 – Le covoiturage avec Klaxit**

**Point n°4 – La Bicyclette du Pays de Grasse et les Boxyclettes**

**Point n°5 – Poursuite du déploiement des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques (IRVE)**

**Point n°6 – Le management de la mobilité**



**Point n° 1** – Projet de Bus à Haut Niveau de service

# Le Bus à Haut Niveau de Service

## Présentation et objectifs du projet

- **Qu'est-ce qu'un BHNS ?**

- Un Bus à Haut Niveau de Service est une ligne de transport accessible, écologique, et dont les horaires, la fréquence et la ponctualité permettent d'offrir un niveau de service très performant et attractif pour les utilisateurs



- **Qu'est-ce qu'un site propre pour autobus ?**

- Transport en commun disposant de voies réservées, indépendant de la circulation routière

# Le Bus à Haut Niveau de Service

## Présentation et objectifs du projet

- **Quel est le projet de mobilité durable de la CAPG ?**
  - Relier les villes de Grasse et de Mouans-Sartoux, à travers **une ligne de transport en commun 100% électrique sur près de 10 km en site propre sous forme de BHNS reliant Grasse à Mouans-Sartoux**



FRÉQUENCE : 10'



AMPLITUDE  
HORAIRE :  
DE 5 H À 22 H



TEMPS  
DE TRAJET : 20'



BHNS : 100% électrique



# Le Bus à Haut Niveau de Service

## Le tracé du Bus Express

### Légende :

— Tracé tronçon commun aux variantes

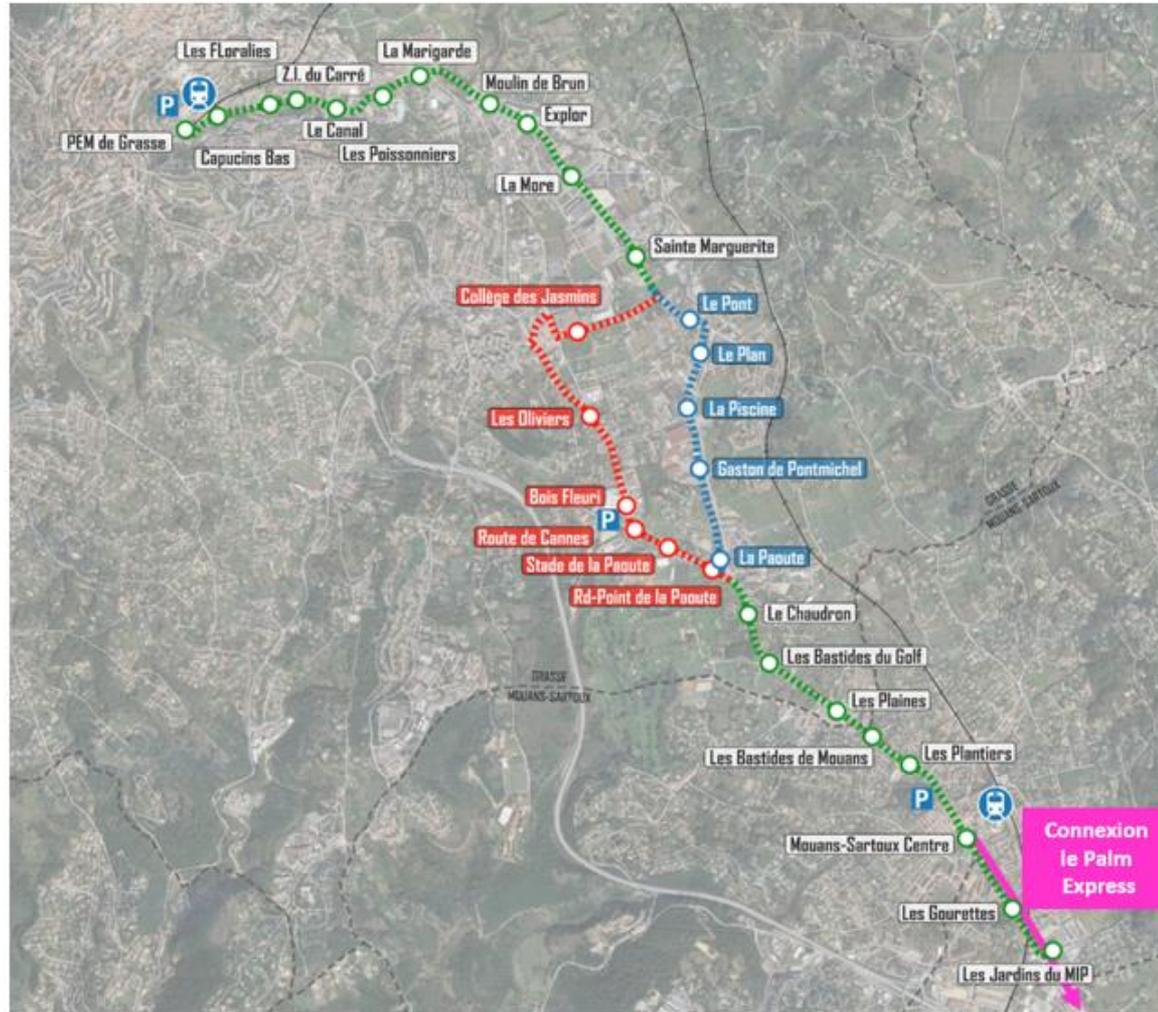
— Variante Route de Cannes

— Variante Le Plan

La Marigarde Arrêts du BHNS

P Parking

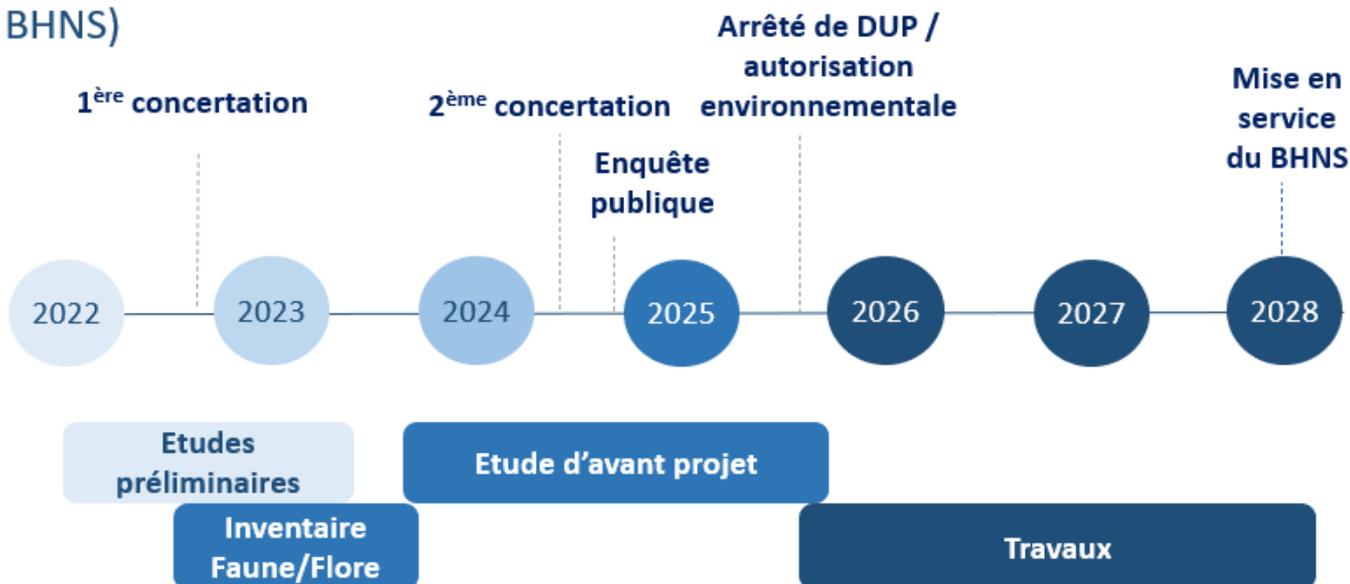
🚏 Pôle d'échange Multimodal

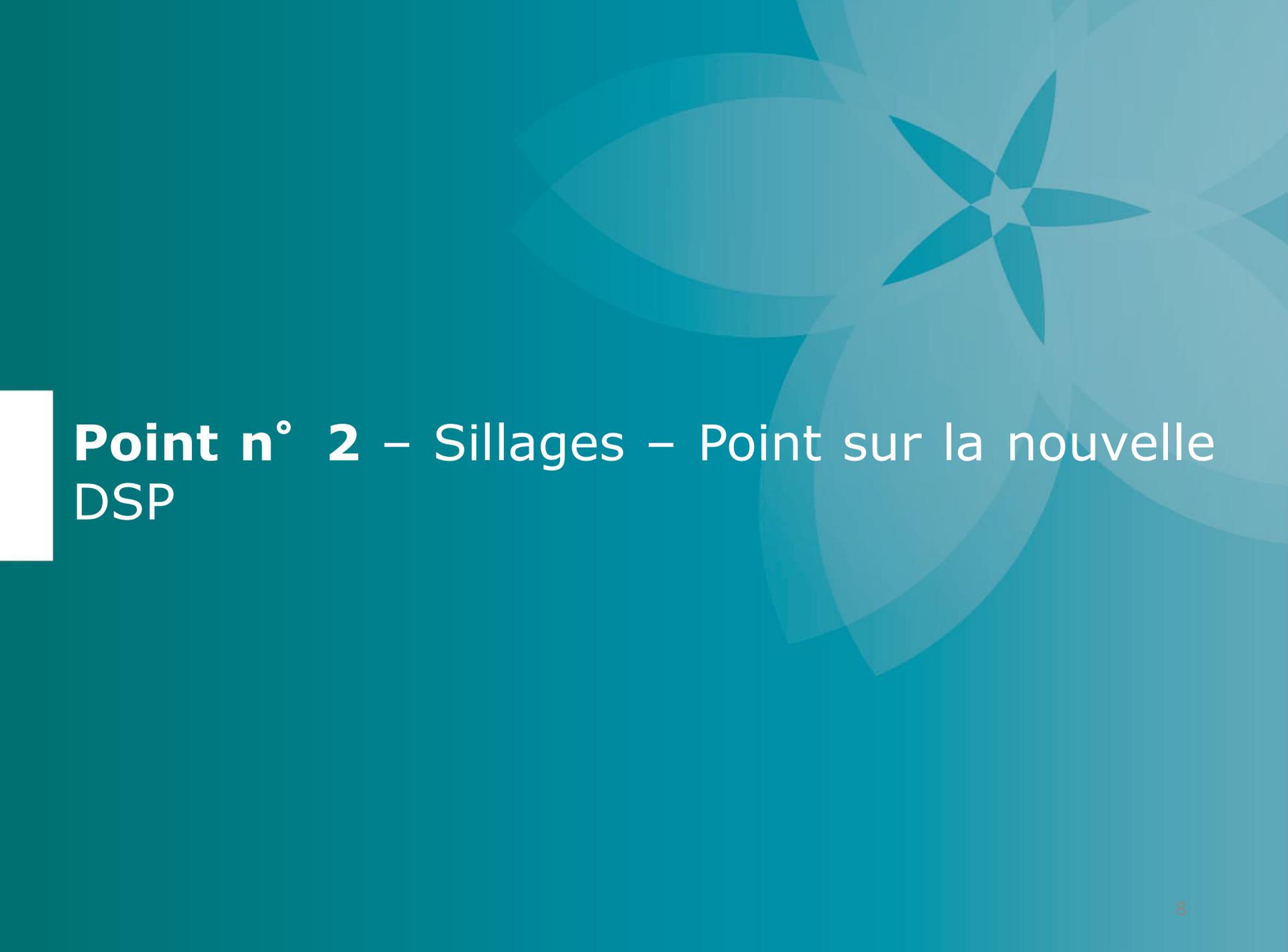


# Le Bus à Haut Niveau de Service

## Les prochaines étapes

- **Février 2023** : bilan de la concertation et choix de la variante
- **Mars 2023** : fin étude de faisabilité
- **Juillet 2023** : fin étude faune-flore
- **Automne 2023** : début étude d'avant-projet et de projet
- **Printemps 2024** : 2<sup>ème</sup> concertation publique (insertion du BHNS)





**Point n° 2 – Sillages – Point sur la nouvelle DSP**

# Présentation du nouveau réseau de transport en commun Sillages

---

## Le nouveau réseau Sillages : les grands principes voulus par la CAPG

- ✓ Amélioration de la desserte du Centre-Ville de Grasse nécessaire car temps de parcours trop aléatoire avec le fonctionnement actuel : ensemble des lignes structurantes desservant le Centre-Ville
- ✓ Poursuite de la constitution d'un véritable réseau urbain structurant sur les axes forts : travail sur la préfiguration du BHNS et sur la complémentarité lignes structurantes/BHNS
- ✓ Suppression des lignes et portions de lignes où la fréquentation est très faible : mise en place de services Sillages à la Demande
- ✓ Suppression des lignes urbaines à vocation purement scolaires pour être conforme à la jurisprudence (TA de Poitiers 2019 CA de Rochefort) : remplacement par de véritables lignes scolaires
- ✓ Création d'un nouveau dépôt de bus

**→ Volonté d'améliorer la qualité de service rendue aux usagers**

# Présentation du nouveau réseau de transport en commun Sillages

---

## Le nouveau réseau Sillages : volonté du nouveau délégataire Moventia et de la CAPG pour les 10 prochaines années :

- ✓ Mise en place du nouveau réseau : Distinction des lignes urbaines (14) et scolaires (31), plus lisible avec hiérarchisation des lignes. La navette Centifolia sera la porte d'entrée du réseau et assurera le lien entre la gare SNCF, les lignes régionales et le centre-ville. La mise en place de la nouvelle ligne E reliant Mouans-Sartoux et Grasse, préparera l'arrivée du BHNS.
- ✓ Le nouveau réseau de transport sera en correspondance avec les trains et les lignes de transport régionales ZOU!. Enfin, les lignes structurantes seront cadencées.
- ✓ Une information voyageur claire, moderne et dynamique avec l'amélioration de l'affichage aux arrêts (papier et digitale) et une plus forte présence sur les réseaux sociaux.
- ✓ Acquisition de 9 bus électriques urbains par la CAPG entre 2023 et 2026 dans un objectif de verdissement de la flotte : plus de 50% des kilomètres du réseau urbain seront effectués en électriques en 2026.
- ✓ Un nouveau dépôt pour de nouveaux usages : mise en service prévue au 1er juillet 2025 pour 13 millions d'euros HT.

➔ **Coût moyen annuel de la DSP : 9 265 611,01 € /an**

# Présentation du nouveau réseau de transport en commun Sillages

## Visuel nouveau dépôt de bus



FACADE NORD - ROUTE DE CANNES 1:100

# Présentation du nouveau réseau de transport en commun Sillages

---

## Le nouveau réseau Sillages en quelques chiffres :

- ✓ Distinction des lignes urbaines (14 lignes) et scolaires (31 lignes), plus lisible avec hiérarchisation et cadencement des lignes :
  - Des lignes urbaines renforcées :
    - Création d'une nouvelle ligne Centifolia comme porte d'entrée du réseau et qui assurera le lien entre la gare SNCF, les lignes régionales et le centre-ville avec un bus toutes les 20 minutes
    - Création de la nouvelle ligne E reliant la Gare SNCF de Grasse à Mouans-Sartoux Jardins du MIP, préparant l'arrivée du BHNS avec un bus toutes les 25 minutes
    - Renforcement de la ligne 5 reliant l'Hôpital de Grasse au centre-ville avec un bus toutes les 25 minutes (contre 35min actuellement)
    - Modification de la ligne D reliant désormais le Hameau de Plascassier à Auribeau-Sur-Siagne en desservant Mouans-Sartoux, La Roquette-sur-Siagne et Pégomas
    - Création d'une nouvelle Ligne F reliant les Hameaux du Plan de Grasse à St-Jacques en passant par la route de Cannes
    - Création d'une nouvelle ligne 11 pour desservir les communes de Peymeinade, du Tignet et de Spéracèdes toute l'année

# Présentation du nouveau réseau de transport en commun Sillages

---

## Le nouveau réseau Sillages en quelques chiffres :

- Des lignes modifiées ou inchangées :
  - Ligne A reliant Saint-Vallier de Thiey à Grasse La Paoute en desservant le Plan de Grasse
  - Ligne B reliant Saint-Cézaire-sur-Siagne à Grasse Moulin de Brun
  - Ligne C reliant Peymeinade à Grasse Moulin de Brun
  - Ligne 40 reliant Saint-Auban à Grasse Moulin de Brun
  - Ligne 6 qui dessert le quartier Saint-Antoine et une partie du quartier Saint-Jacques, vers le centre-ville avec rabattement sur la gare
  - Ligne 7, 8 et 9 qui assurent la liaison du centre-ville de Grasse vers la piscine Harjès, les jardins de Grasse et l'école Saint-François.
- 31 lignes scolaires permettant d'accéder à l'ensemble des établissements scolaires du Pays de Grasse :
  - Des services pour chaque ligne permettant d'assurer les entrées de 8h et 9h et les sorties de 16h et 17h pour les collèges, et 18h pour certains lycées
  - Des lignes scolaires ouvertes à tous sur le Haut Pays pour proposer une offre de transports en commun pour tous sur le territoire du Pays de Grasse

## ✓ Une tarification inchangée : quelques rappels :

- Ticket unitaire : 1,5€
- Pass Liberté (Abonnement tout public) : 32€ par mois ou 250€ l'année
- Pass Jeune (Abonnement 18 – 26ans) : 15€ par mois ou 100€ l'année
- Pass scolaire (Abonnement – de 18ans) : 60€ l'année

# **Présentation du nouveau réseau de transport en commun Sillages**

---

## **Avenant n°1 au contrat de concession : des adaptations nécessaires :**

- ✓ la prise en compte du nouveau contrat de Délégation de Service Public, attribué par la Région le 11 juillet 2022, ayant nécessité des adaptations de services sur le réseau Sillages afin d'assurer les correspondances avec le réseau interurbain Zou !
- ✓ la prise en compte des réajustements apportés au réseau Sillages au niveau des lignes régulières et des lignes scolaires à la suite de la rentrée scolaire de septembre 2022 ;
- ✓ la prise en compte des modifications apportées à l'Annexe 4 portant sur le règlement du service de transports de voyageurs (urbains et scolaires).

**→ Coût annuel de l'Avenant n° 1 : 161 074 € /an**

# Présentation du nouveau réseau de transport en commun Sillages

## Avenant n°2 au contrat de concession : des adaptations nécessaires :

### Evolutions réseau urbain depuis le 6 Février :

- **Ligne A Saint-Vallier/Grasse/Mouans-Sartoux** : remise en place de la desserte jusqu'à Mouans-Sartoux (demande importante du secteur Plan de Grasse) et pour desservir l'ensemble des horaires des parloirs de la maison d'arrêt.
- **Ligne B Saint-Cézaire/Spéracedes/Cabris/Grasse** : remise en place de la desserte jusqu'à La Paoute, pour le rajout d'un horaire le matin pour les salariés à 5h10 et un fonctionnement identique du lundi au samedi (comme sur la ligne A pour le samedi).
- **Ligne C Le Tignet/Peymeinade/Grasse** : rajout d'un horaire le matin pour les salariés à 5h45 et un fonctionnement identique du lundi au samedi (comme sur la ligne A pour le samedi).
- **Ligne F St Jacques Frédéric Mistral/Hameau du Plan par Route de Cannes** : rajout d'un horaire et l'adaptation des horaires par rapport à la mise en place de la barrière avec le terminus au niveau de la place Frédéric Mistral.
- **Ligne 6 Gare SNCF/Cours Honoré Cresp par les quartiers de Grasse** : ajout des services le Dimanche
- **Ligne 11 Le Tignet/Spéracedes/Peymeinade** : ajout d'un horaire à 6h40 et à 18h50
- **Ligne 40 Moulin de Brun/Saint-Auban** : ajout du retour du matin et de l'aller du soir ainsi qu'un A/R en milieu de journée St-Vallier/Saint-Auban du lundi au samedi

### Evolutions réseau urbain à venir :

- **Ligne A Saint-Vallier/Grasse/Mouans-Sartoux** : rajout d'un 3ème véhicule pour améliorer la fréquence et permettre une meilleure desserte de la Maison d'Arrêt et de la piscine en période estivale
- **Ligne 12 Pégomas/Auribeau/Saint-Jacques/Moulin de Brun** : remise en place de l'ancienne ligne D du lundi au samedi avec 1 seul véhicule (ancien fonctionnement du Samedi)

# Présentation du nouveau réseau de transport en commun Sillages

## Avenant n°2 au contrat de concession : des adaptations nécessaires :

### Evolutions réseau scolaire depuis le 16 janvier:

#### ➤ **Ligne 1S Plascassier/Gare SNCF :**

- horaires de départ du matin avancés de 10 minutes, 7h10 au lieu de 7:20 et 8h10 au lieu 8h20 ;
- horaires arrivés le matin avancés de 10 minutes, 7h40 au lieu de 7h50 et 8h40 au lieu de 8h50.

#### ➤ **Ligne 2S Le Tignet/Peymeinade/Grasse Moulin de Brun :**

- départ le matin avancé de 10 minutes, de 8h00 avancé à 7h50 ;
- arrivée le matin avancée de 10 minutes, 8h30 au lieu de 8h40 ;

#### ➤ **Ligne 5S Pégomas/Auribeau/Lycée Tocqueville/Tombarel :**

- tous les départs de retour de 12h10 (les deux), 13h10, 16h10, 17h10 (les deux) sont retardés de 5 minutes sauf le 18h10.

#### ➤ **Ligne 17S Saint-Cézaire/Spéracèdes/Cabris/Lycée Tocqueville :**

- les 3 départs du matin avancés de 5 minutes ;
- les 3 arrivées du matins avancés de 5 minutes.

#### ➤ **Ligne 25S Plascassier/Mouans-Sartoux/Grasse Centre-Ville :**

- le départ du matin de 7h05 avance de 5 minutes à 7h00 ;
- le départ du matin de 8h05 avancé de 10 minutes à 7h55 ;
- arrivées du matin avancées de 5 et 10 minutes.

#### ➤ **Ligne 28S Peymeinade/Spéracèdes/Le Tignet/Collège Paul Arène:**

- Changement d'itinéraire, emprunte le Chemin de la Petite Fontaine au du Boulevard Général de Gaulle. Tests réalisés avec le personnel du sous-traitant qui applique depuis hier matin ce nouvel itinéraire. Le Maire de Peymeinade après avis des services techniques communaux a donné son accord.

#### ➤ **Ligne 29S Pégomas/Auribeau/Collège Canteperdrix/Lycée Amiral de Grasse/Collège Fénelon/Lycée Tocqueville :**

- Le départ du matin avancé de 15 minutes à 6h55 au lieu de 7h10 ;
- Le départ du matin avancé de 20 minutes à 7h55 au lieu de 8h15 ;
- Arrivée de ces deux services avancés de 15 minutes 7h40 au lieu de 7h55 et de 10 minutes 8h40 au lieu de 8h50.
- Changement d'itinéraires avec desserte Village Auribeau et les Gabres pour la rentrée scolaire de 9h

# Présentation du nouveau réseau de transport en commun Sillages

---

## Avenant n°2 au contrat de concession : des adaptations nécessaires :

- Evolutions réseau scolaire à venir :
  - **Ligne 31S Dandon / Pégomas Centre / La Siagne d'Auribeau / Auribeau Village / Stade Perdigon / Les Chasseurs Alpains / Cours Honoré Cresp / Grasse Centre-Ville :**
    - Ajout de 2 cars scolaires pour permettre la desserte des établissements du centre-ville
  - **Ligne 32S Pont de Siagne/Mossello/Saint-Exupéry/Peymeinade Centre Centenaire/La Halte/Grasse Centre-Ville**
    - Ajout de 2 cars scolaires pour permettre la desserte des établissements du centre-ville

➔ **Coût annuel de l'Avenant n° 2 : en cours de définition**



**Point n° 3 – Le covoiturage avec Klaxit**

# Point action Klaxit

Les déplacements en voiture restent prépondérants et ne peuvent pas être uniquement solutionnés par le transport urbain, c'est pourquoi, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse s'est engagée sur la promotion et le développement de la pratique du covoiturage. Depuis septembre 2020, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse a signé un partenariat avec la société de covoiturage Klaxit. Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 23 communes de la CAPG sont financés par la collectivité. Concrètement, les passagers voyagent gratuitement, quand les conducteurs sont de leur côté rémunérés pour chaque passager transporté.

## Chiffres clés (du lancement au 27/02/2023) :

- 2 410 inscrits
- 30 600 trajets en covoiturage
- 564 000 kilomètres parcourus
- 64 000 kilos de CO2 économisés

### Trajets proposés par distance

Trajet moyen des covoitureurs de Zone - Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (EXP) : 23.6 km



Moins de 10 km	27%
Entre 10 et 25 km	46%
Entre 25 et 40 km	17%
Plus de 40 km	10%

# Point action Klaxit

## Le top 30 des Origines/ Destinations (du 01/01/2022 au 23/09/2022)

Liste des O/D	Nb trajets
Grasse-->Grasse	1054
Peymeinade-->Grasse	528
Grasse-->Nice	409
Nice-->Grasse	403
Grasse-->Peymeinade	399
Auribeau-sur-Siagne-->Pégomas	370
Saint-Cézaire-sur-Siagne-->Grasse	302
Grasse-->Saint-Cézaire-sur-Siagne	262
Pégomas-->Auribeau-sur-Siagne	245
Saint-Vallier-de-Thiery-->Grasse	203
La Colle-sur-Loup-->Saint-Cézaire-sur-Siagne	162
Saint-Cézaire-sur-Siagne-->La Colle-sur-Loup	146
Le Bar-sur-Loup-->Peymeinade	144
Peymeinade-->Le Bar-sur-Loup	135
Grasse-->Saint-Vallier-de-Thiery	129
Antibes-->Grasse	124
Escagnolles-->Grasse	114
Châteauneuf-Grasse-->Grasse	112
Le Bar-sur-Loup-->Grasse	106
Grasse-->Cannes	106
Peyroules-->Grasse	94
Peymeinade-->Nice	88



**Point n° 4** – Le service La Bicyclette du  
Pays de Grasse et les Boxyclettes

# Modes Actifs

## Le service la Bicyclette du Pays de Grasse

Depuis Octobre 2018, le service la Bicyclette du Pays de Grasse offre la possibilité aux habitants & actifs du territoire de louer un VAE pour seulement 32€/ mois.

En 2018, un investissement de 40 000 € TTC, subventionné à 80% par l'appel à projet « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) » a été voté pour l'achat de 23 VAE. Grâce à l'AAP « Vélos et Territoires », 30 VAE ont pu être achetés. En 2022, 20 VAE sont venus compléter l'offre de VAE.

Aujourd'hui 73 VAE sont actuellement disponibles à la location sur le site internet : [www.labicyclette.paysdegrasse.fr](http://www.labicyclette.paysdegrasse.fr)



Chiffres clés (au 31/12/2022) :

- Nombre de VAE loués = 461
- 53% d'hommes et 47% de femmes
- Moyenne d'âge = 50 ans (1972)

# La Boutique Bicyclette du Pays de Grasse

---



# La Boutique Bicyclette du Pays de Grasse

---

Actuellement, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse compte 13 stationnements Boxyclettes réparties sur les communes suivantes : Mouans-Sartoux, Grasse, Pégomas, La Roquette sur Siagne , Saint-Vallier-de-Thiery et Peymeinade.

L'implantation de 20 nouvelles Boxyclettes sont prévues entre 2023 et 2024 sur les communes suivantes : Grasse, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Le Tignet, Saint-Vallier-de-Thiery, La Roquette-sur-Siagne, Pégomas, Saint-Auban et Cabris.





**Point n° 5** – Poursuite du déploiement des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques (IRVE)

# Poursuite du déploiement des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques (IRVE)

## Le réseau WiiiZ

Le réseau WiiiZ permet de recharger votre véhicule électrique ou hybride sur tout l'ouest des Alpes-Maritimes. Il compte plus de 100 bornes réparties sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, de Cannes et d'Antibes.

### Prix de la recharge accélérée

Zone urbaine - Centres-bourgs (7 à 22 kVA)		
Coût 1ère heure de recharge journée (22 kVA)	Coût ½ heure suivante recharge journée (22 kVA)	Coût forfait recharge nuit (23h-7h) (22 kVA)
2 €	1 €	2 €

### Prix de la recharge accélérée

Zone urbaine - Centres-bourgs (7 à 22 kVA)		
Coût 1ère heure de recharge journée (22 kVA)	Coût ½ heure suivante recharge journée (22 kVA)	Coût forfait recharge nuit (23h-7h) (22 kVA)
3 €	2 €	3 €

Zone de montagne - Parkings-relais - Aires de covoiturage - Stations de ski (7 à 22 kVA)			
Coût 1ère heure de recharge (22 kVA)	Coût 3 heures supplémentaires (22 kVA)	Coût ½ heure suivante au-delà des 4 heures (22 kVA)	Coût forfait recharge nuit (23h-7h) (22 kVA)
2 €	2 €	1 €	2 €

Zone de montagne - Parkings-relais - Aires de covoiturage - Stations de ski (7 à 22 kVA)			
Coût 1ère heure de recharge (22 kVA)	Coût 3 heures supplémentaires (22 kVA)	Coût ½ heure suivante au-delà des 4 heures (22 kVA)	Coût forfait recharge nuit (23h-7h) (22 kVA)
3 €	3 €	2 €	3 €

### Prix de la recharge rapide

Zone urbaine & Zone de montagne
Prix pour 15 min de charge (50Kva)
3 €

### Prix de la recharge rapide

Zone urbaine & Zone de montagne
Prix pour 15 min de charge (50Kva)
5 €

# Poursuite du déploiement des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques (IRVE)

---

## Bilan

Les données (nombre de charges) en 2022 du réseau WiiiZ sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse													
	Jan.	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
2021	374	280	358	303	385	401	492	490	498	531	597	733	<b>5439</b>
2022	729	702	871	785	894	982	1133	1078	1180	1469	1438	1505	<b>12 766</b>



**Point n° 6 – Le management de la mobilité**

# Point d'avancement sur les Plans de Mobilités Entreprises

---

➡ Le lundi 17 octobre 2022 a eu lieu la signature du Plan de Mobilités des entreprises du Parc d'activités des Bois de Grasse avec les entreprises PARFEX, SAVIMEX, JEAN NIEL, ARTHES, IFF, FIRMENICH et OREDUI



➡ Le jeudi 12 janvier 2023 a eu lieu la signature du Plan de Mobilités du Super U de Plascassier, à Grasse



➡ En 2023, les entreprises Robertet et Centipharm souhaitent un accompagnement pour la mise en place du Plan de Mobilité





# Questions diverses

# Merci de votre attention

---

